



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTERE

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics

نواكشوط في
Numéro الرقم

PROCES VERBAL
N° 79/CNCMP/2023
DU 12/09/2023

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le à min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY .

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP

Etaient absents:

- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Commission des Marchés du Département de l'Agriculture (CPMP/MA)

1°/- Examen du PPM du CNRDA au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 001192 du 12/09/2023/CPMP/MA reçue le 12/09/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MA approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

2°/- **Examen** du PPM de la DDFA au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 001192 du 12/09/2023/CPMP/MA reçue le 12/09/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MA approuvant ledit PPM pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP/MHA)

1°/- **Examen** d'un complément d'information au projet de marché passé par entente directe pour l'audit des comptes des exercices 2021, 2022 et 2023 du Projet de Réseau de Distribution d'Eau Potable de la ville de Nouakchott. Réf : lettre N°275/UGPRD, reçue le 08 Septembre 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la commission AD HOC/UGPRD /MHA approuvant ledit projet de marché conclu par entente directe avec BUMEX AUDIT, pour un montant de 858 000 MRU HTT avec un crédit d'impôt de 137 280 MRU et un délai d'exécution de 10 mois.

Commission de Passation des Marchés Publics Economie et Finances (CPMP/Economie et Finances)

1°/- Correction d'une erreur survenue au niveau du PV/CNCMP N°78 relative au PPM 2023 du Ministère de l'Économie et du Développement Durable CPMP/EF

Décision: Approuvé

Lire :

Examen du PPM du Ministère de l'Economie et du Développement Durable pour l'année 2023, Réf : lettre numéro 000023 du 04/09/2023 CPMP/E-F reçue le 04/09/2023..

Au lieu de :

Examen du PPM du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 000023 du 04/09/2023 CPMP/E-F reçue le 04/09/2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CPMP/CSA)

1°/- Examen du PPM actualisé du CSA au titre de l'année 2023, Réf: lettre N°098 CPMP/CSA reçue le 11/09/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

2°/- Examen du Dossier de consultation simplifiée pour la Fourniture de matériels d'abris et de produits d'hygiène; Réf. lettre n°97/CPMP/CSA/P reçue le 08 septembre 2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir la liste des entreprises choisies

3°/- Examen du projet de marché passé par entente directe relatif à la fourniture de 20 000 tonnes de riz mauritanien destiné aux programmes sociaux 2023-2024. Réf : lettre N° 95/CPMP/CSA, reçue le 08 Septembre 2023.

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas lesdits projets de marchés passés par entente directe pour les motifs suivants :

- *le recours à l'entente directe n'est pas justifié ;*
- *les spécifications et les quantités de chaque catégorie de riz ne sont pas précisées sachant que les prix du riz diffèrent selon la catégorie (entier ou brisé) ;*
- *le marché ne prévoit pas l'état du riz à la livraison (emballé ou en vrac).*

CPMP/MESRS-MCIAT (CPMP/MESRS-MCIAT)

1°/- Examen du PPM de l'Agence Mauritanienne de Sécurité des Aliments au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 000066 du 07/09/2023 CPMP/MESRS-MCIAT reçue le 07/09/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MESRS-MCIAT approuvant ledit PPM pour l'année 2023.

7 SB = Fey P

2°/- **Examen** du Dossier de consultation simplifiée pour l'Acquisition d'un véhicule tout terrain au profit du président de la CCIAM; **Réf. lettre n°68/CPMP-MESRSMCIAT/P reçue le 11 septembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection à la décision de la CPMP/MCIAT approuvant ce dossier.

Commission AD HOC Mauritanie Airlines (AD-HOC/MAI)

1°/- **Examen** d'un projet de marché complémentaire relatif à la préservation du Boeing 737 MAX immatriculé 5T-CLJ et aux travaux de remise en service demandés par le constructeur Boeing. **Réf : lettre N°202/Commission AD HOC/MAI, reçue le 06 Septembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la commission AD HOC/MAI approuvant ledit projet de marché conclu par entente directe avec le Centre TARMAC, pour un montant de 87 095,35 Euros avec un délai d'exécution de 10 Jours.

2°/- **Examen** du projet de marché complémentaire N° 6 pour la maintenance du Boeing 737 -700, immatriculé 5T-CLC. **Réf : lettre N°268/Commission AD HOC/MAI, reçue le 11 Septembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la commission AD HOC/MAI approuvant ledit projet de marché conclu par entente directe avec Ethiopian Airlines, pour un montant de 14 129,14 USD avec un délai d'exécution de 07 Jours

7 SB → Juy 9

3°/- **Examen** du projet de marché complémentaire N°2, relatif à la visite 60/120 Mo et la maintenance structurale 60/30 Mo de l'avion Embraer 145, immatriculé 5T-CLD. **Réf : lettre N° 268/Commission AD HOC/MAI, reçue le 12 Septembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la commission AD HOC/MAI approuvant ledit projet de marché conclu par entente directe avec le Centre de maintenance ATI MAROC, pour un montant de 31 162,70 USD avec un délai d'exécution de 08 Jours.

4°/- **Examen** d'un projet de marché complémentaire de la visite 60/120 Mo et la maintenance structurale 60/30 Mo de l'avion Embraer 145, immatriculé 5T-CLD. **Réf : lettre n°264/Commission AD HOC/MAI, reçue le 07 Septembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la commission AD HOC/MAI approuvant ledit projet de marché conclu par entente directe avec le Centre de maintenance ATI-MAROC, pour un montant de 65 487,74 USD avec un délai d'exécution de 10 Jours.

5°/- **Examen** du projet de marché complémentaire N°2 relatif à la préservation du Boeing 737 MAX (5T-CLJ) et aux travaux de remise en service demandés par Boeing. **Réf : lettre N°260/Commission AD HOC/MAI, reçue le 11 Septembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la commission AD HOC/MAI approuvant ledit projet de marché conclu par entente directe avec le Centre TARMAC, pour un montant de 89 355 Euros avec un délai d'exécution de 10 Jours

Commission de Passation des Marchés Publics de la Direction des Projets Education - Formation (CPMP/DPEF)

Handwritten signatures in blue ink, including a stylized 'n', 'SB', 'Juy', and a signature with a long horizontal stroke.

1°/- **Examen** du complément d'information relatif à l'acquisition d'une grue au profit du Lycée Technique de Nouakchott.

Réf.: lettre n° 050/CPMP/DPEF; reçue le 11 Septembre 2023.

Décision: Non approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'approuve pas la décision de la CPMP/DPEF rendant infructueux le dossier en question car les éléments fournis ne le justifient pas.

Etablissement d'Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux (CPMP/ETR-ML)

1°/- **Examen** d'une décision déclarant infructueux les lots 3 et 7 de la DP relative au recrutement des bureaux qui seront chargés de suivi de travaux d'extension des infrastructures scolaires du fondamental et du secondaire en sept lots distincts. **Réf :** lettre N°100/CPMP/ETR-ML, reçue le 07 Septembre 2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ladite demande afin de fournir :

- *Les propositions techniques pour l'ensemble des bureaux ;*
- *Le PV d'ouverture des propositions financières ;*
- *Les propositions financières pour les lots restants ;*
- *Les décharges de la DP par l'ensemble des bureaux sélectionnés au niveau de la short liste.*

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports (CPMP/MET)

Handwritten signatures in blue ink, including a circle, 'SB', 'fuy', a long horizontal line, and a stylized 'P'.

1°/- **Examen** d'un projet de marché passé par entente directe relatif à l'achèvement des travaux de construction de la gare routière de Nouadhibou et la construction d'une gare routière à la sortie de Nouakchott sur l'axe route de l'espoir. **Réf : lettre N°203/CPMP/MET, reçue le 07 Septembre 2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de négocier davantage les prix des items relatifs au béton armé et le revêtement du sol.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)

1°/- **Examen** du projet d'avenant relatif aux travaux de construction d'un centre de santé à Edebay Ehel Guelay (mbout). Marché n°0065/T/011/CPMP-MHUAT/2023

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT, approuvant ledit avenant sous réserve de :

- reformuler l'article 2 portant sur le montant
- insérer un article précisant clairement, qu'il s'agit d'un changement de site de Edebay Ehel Guelay à la commune de Lehrach

2°/- **Réexamen** du projet d'avenant relatif aux travaux de construction d'un d'un centre de santé à Kaédi lot N 01 marché n°061/T/008/CPMP-MHUAT/MHUAT/2023

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit avenant car les éléments fournis ne le justifient pas.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie (CPMP/MPME)

The image shows several handwritten signatures in blue ink at the bottom of the page. From left to right, there is a simple curved line, a signature that appears to be 'Fuy', a signature that looks like 'S' with a horizontal line extending to the right, a signature that looks like 'SB', and a vertical signature that looks like 'A'.

1°/- Examen du complément d'information relatif à la décision rendant infructueux l'AMI portant sur le recrutement d'un cabinet pluridisciplinaire spécialisé pour l'accompagnement technique et opérationnel de l'ANARPAM; Réf: Lettre N°6623 CPMP/ANARPAM reçue le 12 septembre 2023

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ANARPAM rendant ce dossier infructueux.

Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CPMP/TAAZOUR)

1°/- Examen du PPM actualisé du TAAZOUR au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 00193 du 12/09/2023/CPMP/TAAZOUR reçue le 12/09/2023.

Décision: Approuvé




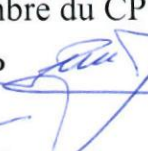
Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

LE PRESIDENT

Mohamed Abba EL JEILANY



Les signataires:

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP 
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP 
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP 
- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP 
- Boubou Sylla, Membre du CP 